



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX -  
228 ROUTE DE COULONGES - RECTIFICATION  
DU MONTANT DE LA PVR

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
10 décembre 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2009

DELIBERATION D20090594

### URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES

### PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX - 228 ROUTE DE COULONGES - RECTIFICATION DU MONTANT DE LA PVR

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2006, une participation pour voirie et réseaux a été mise en place sur les terrains situés 228 route de Coulonges sur lesquels un permis de construire d'un immeuble de 45 logements a été autorisé.

L'estimation transmise par la Régie du SIEDS indiquait un montant de 16.000 € pour l'extension du réseau public d'électricité imputable au constructeur.

Depuis cette date, les modalités de financement des réseaux électricité ont été modifiées.

Le montant de l'extension et les participations s'établissent comme suit :

Montant de l'extension du réseau électricité de l'équipement public	28 462,14 € HT
Montant pris en charge par les concessionnaires (GEREDIS et SIEDS)	22 252,25 €
Dépenses à la charge de la Ville de Niort	6 209,89 €
Recettes prévisionnelles	6 209,89 €

Les sommes nécessaires au financement des travaux doivent être inscrites au budget principal de la Ville de Niort :

- Dépenses : chapitre 21 – S/Chapitre 8221 – compte 21538
- Recettes : chapitre 13 – S/Chapitre 8221 – compte 1346.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de la modification des montants de la PVR ;
- approuver les modalités de financement tant en dépenses qu'en recettes sur le budget principal ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions à intervenir pour le financement des travaux.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé  
**Frank MICHEL**